Expertise comptable &
Commissariat aux comptes

Cabinet Sylvie Wanaverbecq

ESPACE DES SCIENCES

LES CHAMPS LIBRES

10, COURS DES ALLIES

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Télécopie : 02.99.27.87.81 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de RENNES
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424

ESPACE DES SCIENCES
ASSOCIATION LOI 1901
Siège social : Les Champs Libres, 10 Cours des Alliés
35000 – RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Espace des Sciences » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, le 29 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SW

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels mentionne les subventions de fonctionnement et d'investissement reçues au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les opérations de comptabilisation des subventions et la césure de celles-ci au 31 décembre 2019 et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SW

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SW

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES
Le 28 Août 2020

SARL CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Représentée par Sylvie WANAVERBECQ
Commissaire aux Comptes.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

ANNEXE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

- ***BILAN ACTIF ET PASSIF***
- ***COMPTE DE RESULTAT***
- ***ANNEXE***

Bilan Actif

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	107 059	49 180	57 879	7 609
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	3 672		3 672	4 463
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	851 266	626 059	225 207	177 425
Autres	738 918	606 488	132 430	109 972
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	38 528		38 528	16 836
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	247		247	798
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	**1 739 690**	**1 281 728**	**457 962**	**317 103**
STOCKS ET EN-COURS	19 078	19 078		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	33 285		33 285	44 365
Autres créances	423 855		423 855	468 674
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	530 323		530 323	522 236
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	2 238 252		2 238 252	1 958 420
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	41 403		41 403	26 358
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	**3 286 196**	**19 078**	**3 267 119**	**3 020 054**
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**5 025 887**	**1 300 805**	**3 725 081**	**3 337 157**

(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an **498 544**

ENGAGEMENTS RECUS
- Legs nets à réaliser :
  - Acceptés par les organes statutairement compétents
  - Autorisés par l'organisme de tutelle
- Dons en nature restant à vendre

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Bilan Passif

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	1 697 220	1 639 153
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	112 363	58 067
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	316 945	241 044
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	**2 126 528**	**1 938 264**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	506 541	437 720
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**506 541**	**437 720**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	520 000	520 000
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	**520 000**	**520 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 353	110 074
Dettes fiscales et sociales	366 456	310 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 277	3 647
Autres dettes	1 795	2 413
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	9 131	14 103
TOTAL IV DETTES	**572 012**	**441 173**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**3 725 081**	**3 337 157**

(1) A plus d'un an — A moins d'un an **1 092 012**

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
(3) Dont emprunts participatifs

ENGAGEMENTS DONNES

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

Espace des sciences

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises	601	
- Production vendue [biens et services]	759 375	813 860
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**759 976**	**813 860**
Dont à l'exportation :	882	52 547
- Production stockée		
- Production immobilisée	94 262	137 407
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	2 939 960	2 850 660
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 907	10 229
- Cotisations	5 295	5 805
- Autres produits	1 921	326
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 810 321**	**3 818 286**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 191	
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	1 429 570	1 343 401
- Impôts, taxes et versements assimilés	182 204	181 449
- Salaires et traitements	1 424 550	1 367 057
- Charges sociales	534 726	584 208
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	173 343	57 179
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		19 078
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	68 821	109 000
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	21 261	27 034
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	**3 841 667**	**3 688 405**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(31 346)**	**129 881**
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 908	19 967
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	**17 908**	**19 967**
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**17 908**	**19 967**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

	31/12/2019	31/12/2018
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(13 438)**	**149 848**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	6 000	
- Sur opérations en capital	124 099	28 704
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	**130 099**	**28 704**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		485
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		**485**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**130 099**	**28 219**
Impôts sur les bénéfices (VII)	4 298	
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		120 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	**3 958 328**	**3 866 957**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	**3 845 965**	**3 808 890**
EXCEDENT OU DEFICIT	**112 363**	**58 067**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Annexe

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

L'exercice clôturé au 31/12/2019 présente un montant de bilan de 3 725 081,12 €, et dégage un résultat de 112 363,00 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général sont appliquées. Les règles relatives aux amortissements et dépréciations, définition, comptabilisation et évaluation des actifs ont été appliquées dès l'exercice ouvert en 2005 en tenant compte des mesures de simplification visant les petites entreprises.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
- de l'exercice : néant.
- postérieurs à compter de la clôture : La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur. L'Espace des sciences a estimé, à la date d'arrêté des comptes, que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ESPACE DES SCIENCES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la structure constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.
A la date du conseil d'administration le 29/06/20, statuant sur la clôture du bilan 2019, l'Espace des sciences a constaté une baisse de son chiffre d'affaires de 45 % sur le 1er semestre 2020 par rapport à 2019 (204 K€ en 2020 contre 368 K€ en 2019). Cette baisse a été générée par une absence totale d'activité du 14/03/20 au 23/06/20 ; période où le bâtiment a été fermé au public. A la date de la fermeture, l'activité de l'Espace des sciences affichait une progression de + 10 % en billetterie pour les 2 mois ½ d'activité en 2020 par rapport à 2019 (+ 13 K€).

La Direction s'est attachée depuis le 14/03/2020, à mettre en place toutes les mesures qui ont pu lui permettre de supporter la période de confinement et de redémarrer l'activité au plus vite et au mieux dès la fin de la crise sanitaire :

- Révision de la programmation des activités
- Recours au dispositif d'indemnisation par la CPAM pour garde d'enfants à domicile
- Recours au dispositif d'activité partielle pour le personnel (planning individualisé)
- Adaptation du volume des activités aves les contraintes sanitaires en cours
- Versements anticipés de subventions financières de la région Bretagne

Eu égard à ces mesures, à la date du conseil d'administration pour arrêter les comptes 2019 le 29/06/20, l'Espace des sciences estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont inscrites à l'actif du bilan pour le coût d'acquisition (PCG art. 213-1).

Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise (PCG art. 213-14). Le coût de production d'une immobilisation corporelle est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés, au cours des opérations de production, c'est-à-dire des charges directes et indirectes qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien ou du service. (PCG art. 213-15).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (de 1 à 10 ans) en fonction de la nature des immobilisations et la durée de vie prévue ; celle-ci étant comparable à la valeur d'usage.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré - premier sorti". La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente (PCG art. 322-6).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

RESERVES

Suite à la résolution d'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2019, l'excédent du Résultat 2018 a été affecté en Réserves pour projet associatif (compte 1068000) pour la somme de 58 066.95 €. Le montant total des réserves inscrites au bilan au 31/12/2019 s'élève à 1 697 220,42 €.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être réalisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées " et au passif du bilan sous le compte " fonds dédiés ". Les sommes inscrites sous la rubrique " fonds dédiés " sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte " report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ".

Les fonds dédiés inscrits au bilan de l'Espace des sciences au 31/12/2019 s'élèvent à 520 000 € pour le renouvellement de l'exposition en " Salle de la Terre ". Ces fonds dédiés correspondent à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS

En 2019, une subvention d'investissements a été octroyée par Rennes Métropole pour 50 000 €, et par la Région Bretagne pour 150 000 €, afin de financer des immobilisations. Ces subventions d'investissements revêtent le caractère de subventions non renouvelables avec un droit de reprise des matériels pendant la durée des amortissements en cas d'arrêt des activités ou cession de biens. Elles sont inscrites au compte 13 "Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

La quote-part virée au résultat en 2019, des subventions d'investissements 2017 à 2019, s'élève
124 099,01 €.

PROVISIONS POUR CHARGES

Le passif social dans le cadre du départ volontaire à la retraite à 62 ans s'élève à 506 541,13 €. Pour ce calcul, il a été retenu pour chaque salarié concerné : sa date de naissance, son ancienneté, du nombre total d'année d'ici 62 ans, de sa probabilité d'être encore présent à 62 ans. Taux d'actualisation : 1.2 %

HONORAIRES VERSÉS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant facturé des honoraires du commissaire aux comptes en 2019 au titre légal s'est élevé à 8 550 € TTC.

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Immobilisations

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	48 721		68 622
TOTAL immobilisations incorporelles :	**48 721**		**68 622**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	699 440		151 826
Installations générales, agencements et divers	260 623		11 324
Matériel de transport	108 903		1
Matériel de bureau, informatique et mobilier	295 988		62 079
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	16 836		38 528
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 381 790**		**263 758**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	798		
TOTAL immobilisations financières :	**798**		
TOTAL GÉNÉRAL	1 431 309		332 380

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		6 611	110 731	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**6 611**	**110 731**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			851 266	
Inst. générales, agencements et divers			271 947	
Matériel de transport			108 904	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			358 067	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		16 836	38 528	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**16 836**	**1 628 712**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		551	247	
TOTAL immobilisations financières :		**551**	**247**	
TOTAL GÉNÉRAL		23 999	1 739 690	

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
02 99 87 81

© Sage

Amortissements

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	36 648	18 352	5 820	49 180
TOTAL immobilisations incorporelles :	**36 648**	**18 352**	**5 820**	**49 180**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	522 015	104 044		626 059
Inst. générales, agencements et divers	239 132	9 317		248 450
Matériel de transport	90 366	10 293		100 659
Mat. de bureau, informatique et mobil.	226 044	31 336		257 380
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 077 557**	**154 990**		**1 232 548**
TOTAL GÉNÉRAL	1 114 206	173 343	5 820	1 281 728

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	437 720	68 821		506 541
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**437 720**	**68 821**		**506 541**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	19 078			19 078
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**19 078**			**19 078**
TOTAL GÉNÉRAL	**456 798**	**68 821**		**525 619**

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	1 639 153	58 067		1 697 220
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice				
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	241 044	200 000	124 099	316 945
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	1 880 197	258 067	124 099	2 014 165

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
	520 000	520 000			520 000
TOTAL	520 000	520 000			520 000

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
TOTAL					

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

État des Créances et Dettes

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées	247		247
TOTAL de l'actif immobilisé :	**247**		**247**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	33 285	33 285	
Personnel et charges sociales à récupérer	4 015	4 015	
État et autres collectivités publiques	316 500	316 500	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	103 340	103 340	
TOTAL de l'actif circulant :	**457 141**	**457 141**	
TOTAL GÉNÉRAL	457 388	457 141	247

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	6 277	6 277		
TOTAL :	**6 277**	**6 277**		
Fournisseurs et comptes rattachés	188 353	188 353		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	336 939	336 939		
État et autres collectivités publiques	29 517	29 517		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	521 795	521 795		
TOTAL :	**1 076 603**	**1 076 603**		
TOTAL GÉNÉRAL	1 082 880	1 082 880		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	41 403	9 131
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	41 403	9 131

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Charges à Payer

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 747
Dettes fiscales et sociales	189 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 460
TOTAL	**310 757**

Dettes fournisseurs : dont 75 000 de prestations réalisées pour la structure et organisation de la nouvelle exposition permane
Dettes provisionnées pour congés à payer : 180 907
Dettes sur immobilisations : acquisition du véhicule pour un euro symbolique (activité Hors les Murs avec Enedis)
Autres dettes : avoirs à établir aux adhérents (régularisation)

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Produits à Recevoir

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 981
Personnel	1 232
Organismes sociaux	2 622
État	316 500
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	931
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**323 266**

Etat - Dont subvention à recevoir par la Région Bretagne : d'investissement pour 75 000 € et d'exploitation pour 243 500 €

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Don par sympathie reçu de l'OSQB (abonné Belge)	2 000	7713000
Don de l'imprimerie Calligraphy	4 000	7713000
Quote-part des subventions d'investissements virée au Résultat de l'exercice	124 099	7770000
TOTAL	130 099	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Détail des Transferts de Charges

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

NATURE	Montant
Transfert de charges d'exploitation - Remboursement assurance automobile	923
Transfert de charges formation - Remboursement d'actions de formation pour le personnel	6 260
Transfert de charges contrat de professionnalisation - Remboursement contrat en alternance	1 204
Transfert de charges - Remboursement quote-part de Titres restaurant perdus Edenred	520
TOTAL	8 907

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Effectif Moyen

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	1
Agents de maîtrise et techniciens	26	
Employés	8	
Ouvriers		
TOTAL	40	1

Effectif moyen : 40.72
Photo sociale au 31/12/2019 : 47 salariés (dont 1 contrat de professionalisation) + 1 mise à disposition à 80 %

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Espace des sciences

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/07/20
Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Service des Expositions	310 272
Planétarium	258 397
Service Diffusion d'expositions itinérantes	120 829
Service Hors les murs	24 287
Conférences	18 950
Service de la revue Sciences Ouest	15 982
TOTAL	748 717

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

CABINET SYLVIE WANAVERBECQ
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
1, Square René Cassin - «Les Galaxies»
35700 RENNES
Tél. 02 99 36 92 90 - Fax 02 99 27 87 81

© Sage